

## **RYTHMES SCOLAIRES**

**Plus de 250 délégués enseignants et territoriaux ont participé à la CONFERENCE NATIONALE, à l'initiative du SNUDI-FO, le 19 novembre à PARIS**

**Pour la suspension immédiate de la mise en œuvre des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaire et leur abrogation**

**« On n'en peut plus, on en a assez. Il faut que ça cesse ! »**

Pendant 5 heures un feu roulant de témoignages tous plus accablants les uns que les autres a dénoncé les conséquences catastrophiques de la généralisation de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles, en cette rentrée. Un tonnerre d'applaudissement a salué l'intervention d'une déléguée qui s'est écriée « On n'en peut plus. On en a assez. Il faut que ça cesse ! »

**Chaque intervention a démenti les déclarations mensongères de la ministre.**

Chaque intervention a démenti les déclarations de la ministre qui affirme régulièrement que la réforme se passe bien, qu'elle est acceptée, qu'il n'y a aucun problème et que tout rentre dans l'ordre deux mois après la rentrée.

La CGT Educ'action, présente, a pris la parole, avec l'aval de la CGT Services Publics qui ne pouvait être présente.

Les enseignants et les personnels territoriaux ont expliqué en détails, avec des exemples précis, la dégradation de leurs conditions de travail, la remise en cause de la gratuité de l'école, de l'égalité d'accès à l'instruction, des règles de sécurité et du respect de la laïcité.

Ils ont dénoncé entre autres le désordre, la confusion scolaire/péri scolaire qui occasionne une perte de repère des élèves, la réquisition des salles de classe et des salles de maîtres par les mairies qui expulse les Professeurs des Ecoles des locaux ainsi que la mutualisation d'office du matériel pédagogique, la remise en cause des 24 heures d'enseignement hebdo pour les TR sans garantie de récupération, les refus de temps partiel, la dégradation de l'entretien des locaux scolaires du fait de l'affectation des ATSEM aux animations, alors que ces missions n'entrent pas dans leurs compétences...

[Voir >ICI<](#) l'intégralité du communiqué du SNUDI FO

**La délégation des Bouches du Rhône était composée de 10 collègues, syndiqués au SNUDI FO et non syndiqués, tous désignés et mandatés dans leur école ou les RIS organisées par le SNUDI FO 13.**

[Voir >ICI<](#) l'intervention de Sandra LOPEZ, enseignante à Arles, membre de la délégation.

**Une délégation a été reçue au Ministère de l'Education nationale**

Les 250 délégués ont désigné une délégation mandatée qui s'est rendue chez la ministre à 17h. **Franck NEFF**, secrétaire départemental du SNUDI FO 13 et **Vannina PELONE**, enseignante à l'école maternelle Longchamp de Marseille, en faisaient partie.

Après avoir exposé la situation catastrophique que subissent les enseignants et les fonctionnaires territoriaux dans les écoles, la délégation a demandé à la Ministre, par l'intermédiaire de son chef de cabinet, la **suspension immédiate de la mise en place de la réforme et l'abrogation des décrets Peillon et Hamon.**

**« Vous ne nous laissez pas d'autre choix que d'amplifier la mobilisation, y compris par la grève ! »**

Face au refus de la ministre de prendre en compte les faits accablants établis par la conférence et confirmés par toutes les enquêtes, la délégation a informé de la décision de :

- **publier l'intégralité des interventions** et mandater la FNECFP-FO et la FSPS-FO pour réunir à nouveau l'interfédérale FO ; CGT ; SUD et SNUipp sur les rythmes scolaires
- **faire signer en masse une lettre ouverte à la ministre** par les enseignants, les personnels territoriaux et les parents qui se conclut par « **Vous ne nous laissez pas d'autre choix que d'amplifier la mobilisation, y compris par la grève !** ».

**Nous vous invitons à prendre connaissance de cette lettre en PJ et sur notre site → [ICI](#) , de la diffuser et de la signer massivement avant de nous la retourner au SNUDI FO 13, par mail, par fax ou par courrier**

---

## **ELECTIONS PROFESSIONNELLES**

**du 27 novembre au 4 décembre 2014**

***Votez pour l'abrogation du décret : votez FO !***

### ***Voter FO :***

- ▶ c'est dire : « **Nous voulons rester fonctionnaires d'état** » !
- ▶ c'est conforter la représentativité de représentants qui **défendent les personnel et leurs droits** en toute indépendance
- ▶ c'est voter pour un syndicat et des **élus disponibles**
- ▶ c'est voter pour un syndicat qui a toujours dénoncé les conséquences de la contre-réforme des rythmes et qui œuvre pour **l'abrogation des décrets Peillon-Hamon**
- ▶ c'est voter pour un syndicat qui **s'oppose à l'annualisation du temps de travail des enseignants**
- ▶ c'est voter pour un syndicat qui demande une augmentation de 8% du point d'indice et une revalorisation de la grille indiciaire de 50 points pour **rattraper les pertes de salaires depuis 2000**
- ▶ c'est voter pour un syndicat et une fédération qui défendent le **service public** et ses valeurs

**Chaque voix FO sera une voix pour dire : il est urgent d'arrêter la spirale sans fin de l'austérité et des attaques contre les enseignants (statut, droits, conditions de travail, salaire..), contre l'école et tous les services publics !**

**La première étape, pour ceux qui ne l'on pas fait :**

- ouvrir son espace électeur
- conserver sa notice de vote

**POUR VOUS AIDER → [>ICI< notre tutoriel](#)**

**Contactez le syndicat en cas de difficultés techniques !**